

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Zillisheim, le 12 juin 2015

Rénovation thermique BBC : inauguration d'une maison rénovée à Zillisheim

Ce vendredi 12 juin 2015, la Région Alsace, EDF, ES, l'ADEME et leurs partenaires, collectivités et professionnels du bâtiment, inaugurent une nouvelle maison rénovée dans le cadre du programme «Je rénove BBC ». L'événement se déroule à Zillisheim, 12, rue Jeanne d'Arc, en présence de Joseph Goester, maire de Zillisheim et président de l'ALME, de Fabienne Zeller, représentante de Mulhouse Alsace Agglomération de Jérôme Betton, Directeur Régional de l'ADEME Alsace et de Sabine Mirtain-Roth, chef de projet rénovation BBC à EDF.

Division par 3,5 de la facture annuelle et par 5,9 des émissions de gaz à effet de serre

Les travaux réalisés dans cette maison datant de la fin du XVIIIe siècle ont porté sur l'isolation de la toiture, des murs et du plancher. Une VMC simple flux a été installée ainsi qu'un poêle à granulés. Les tests d'étanchéité à l'air ont confirmé l'efficacité de cette rénovation, essentielle pour limiter au maximum les infiltrations d'air parasite et obtenir ainsi une meilleure conservation du bâti, un confort thermique, des économies d'énergie et une qualité de l'air intérieur optimale.

Grâce à cette rénovation thermique, la performance énergétique du logement affiche les prévisions suivantes : une facture annuelle divisée par 3,5, des émissions de CO₂ divisées par 5,9 par an. La rénovation BBC réalisée dans le cadre de l'appel à projets « Je rénove BBC » (clos depuis le 31 décembre 2014) a bénéficié d'une aide financière de la Région Alsace, Mulhouse Alsace Agglomération, et EDF/ES qui s'élève à près de 30 % du montant réel des travaux (hors crédit d'impôt et prêt à taux 0).

« Pari gagné : transformer une maison traditionnelle alsacienne en une maison BBC »

Mr & Mme Goester, propriétaires, nous racontent l'histoire de leur maison de 124 m² rénovée BBC : « Nous avons acheté une maison traditionnelle alsacienne et à colombages, datée fin 18ème début 19ème siècle, en 1987. Une maison avec son charme mais également avec son agencement intérieur compliqué. Dès le début nous avons effectué des travaux d'isolation et changé les fenêtres, mais avec les matériaux de l'époque et dans une conjoncture du prix de l'énergie pour le chauffage (fioul puis après gaz) très favorable. Nous avons décidé en 2013 de changer entièrement l'agencement interne de notre maison afin d'améliorer notre confort de vie, tout en souhaitant conserver l'aspect traditionnel du bâtiment en préservant la façade à colombages que nous avons par ailleurs rénovée il y a peu de temps. Compte-tenu de mon engagement d'élu en faveur de la maîtrise de l'énergie (Maire de Zillisheim et Président de l'ALME, agence locale pour la maîtrise de l'énergie) nous avons lancé avec notre maître d'œuvre une étude pour tendre vers une rénovation BBC. Nos objectifs ont été atteints et même

largement dépassés et nous avons ré-emménagé au bout de 6 mois de travaux dans une maison d'une qualité de vie incomparable, tant au point de vue du confort architectural que celui du confort thermique. 20°C dans une maison isolée et étanche délivrent une sensation totalement différente que la même température dans une maison qui fuit. Nous avons gagné notre pari : transformer une maison traditionnelle alsacienne en une maison BBC »

Habiter mais surtout mieux habiter

Lancés en 2009 et clos fin d'année 2014, les appels à projets «Je rénove BBC» et « 50 chantiers pionniers » ont développé significativement les opérations de rénovation BBC de l'habitat particulier en Alsace. Je rénove BBC a permis, en particulier, à chaque propriétaire de bénéficier d'une prestation de maîtrise d'œuvre globale lui offrant une amélioration certaine des performances énergétiques après travaux et une aide technique pour la réalisation de travaux, dans des conditions financières très favorables. Les propriétaires en bénéficiaient en s'adressant à l'un maître d'œuvre partenaire du programme (architecte, bureau d'études, entreprise générale, artisan,...). Pour mémoire, le dispositif du programme « Je rénove BBC », avait pour objectif de réduire les niveaux de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effets de serre. En moyenne, la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ sont divisées par 4 après rénovation. Le programme a complété ainsi les actions engagées par l'État dans le cadre du Grenelle de l'environnement (éco-prêt, crédit d'impôt, ...) et représente aujourd'hui un modèle pour la transition énergétique.

En Alsace, un parc unique en France de maisons rénovées BBC

A ce jour, 475 maisons ont été rénovées BBC ou sont en cours de rénovation en Alsace dans le cadre de ces deux programmes de rénovation BBC, dont 257 sont terminées. Avec la volonté de la Région Alsace, d'EDF, d'ÉS et l'implication de leurs partenaires, collectivités et professionnels du bâtiment, l'Alsace conforte ainsi son avance en matière d'efficacité énergétique.

Les habitations rénovées présentent des critères variés et sont représentatives de l'habitat individuel alsacien : la diversité est de mise tant pour les matériaux de construction d'origine et l'année de construction (du 18ème siècle pour les plus anciennes aux années 1990 pour les plus récentes), que pour l'architecture, la répartition géographique sur toute l'Alsace, la diversité des énergies de chauffage, les surfaces habitables (de 80 m² à 300 m² pour la plus spacieuse) et les techniques de rénovation.

Au-delà de la diversité architecturale, ce parc présente également une diversité de profils des propriétaires : jeune couple avec enfant, retraités, jeune couple sans enfant rénovant la maison familiale, la grange, ...

La Région Alsace conforte son exemplarité en matière de développement durable

Ces programmes de rénovation BBC constituent une des actions majeures de la Convention de coopération pour le développement durable de l'Alsace signée en 2008 et renouvelée en 2012 signée entre la région Alsace et le Groupe EDF.

Contacts presse :

Région Alsace : Gaëlle Tortil 03 88 15 69 84 gaelle.tortil@region-alsace.eu

Groupe EDF en Alsace : Isabelle Cablé 03 88 25 38 37 / 06 88 18 01 19

isabelle.cable@edf.fr